



Ville d'Enghien

Assemblée du Conseil communal du 9 novembre 2017.

Convocation

Réf. : DG/504.1:172.2/2017/09

M..... est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra **le 9 novembre 2017 à 19h30 à la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.**

Enghien, le 31 octobre 2017.

Le Directeur Général f.f.,

Le Collège communal,

Thomas GUERY.

Olivier SAINT-AMAND,
Bourgmestre.

ORDRE DU JOUR

A. SEANCE PUBLIQUE

Approbation du procès-verbal du conseil conjoint CPAS/Ville du 11 octobre 2017.

Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 11 octobre 2017.

Tirage au sort du membre premier votant.

CULTE

Article 1^{er} : SA/CC/2017/233/185.3

Tutelle sur les établissements cultuels : Fabrique d'église Saint-Martin de Marcq – Modification budgétaire n°2 de l'exercice 2017.

PERSONNEL COMMUNAL

Article 2 : SA/CC/2017/234/231

Personnel communal – Règlement de travail – Annexe relative aux modalités de pointage pour le personnel communal non enseignant.

Article 3 : SA1/CC/2017/235/321.1:322.13

Personnel communal - Statut pécuniaire – Allocation de fin d'année – Année 2017.

ENSEIGNEMENT

Article 4 : SA1/CC/2017/236/397.2-555

Académie de musique – Fixation de la grille horaire du personnel enseignant pour l'année scolaire 2017-2018.

Article 5 : SA1/CC/2017/237/551.218

Enseignement fondamental communal – Année scolaire 2016/2017 - Fixation des indemnités de surveillance de midi – Révision au 1^{er} septembre 2016.

FINANCES COMMUNALES

Article 6 : ST3/CC/2017/238/854.1

Politique communale en matière de déchets – Décret du 27 juin 1996 tel que modifié par le décret du 22 mars 2007 et exécuté par l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents – Taux de couverture des coûts de gestion des déchets pour l'exercice 2018.

Article 7 : DF/CC/2017/239/484.721

Finances communales – Règlement-taxe sur la collecte et le traitement des immondices - Exercice 2018.

Article 8 : DF/CC/2017/240/484.266

Finances communales – Règlement-taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés - Exercice 2018.

Article 9 : DF/CC/2017/241/484.513

Finances communales – Règlement-taxe sur les parcelles non bâties situées dans un lotissement non périmé - Exercices 2018 à 2019.

Article 10 : DF/CC/2017/242/484.535

Finances communales - Règlement fiscal établissant une taxe annuelle sur les pylônes, mâts ou antennes affectés à la réalisation d'une opération mobile de télécommunications par l'opérateur d'un réseau public de télécommunications – Exercices 2017 à 2019 – Abrogation.

Article 11 : DF/CC/2017/243/485.12-902

Finances communales - Exercice 2017 – Octroi d'un subside de prix en faveur de la Régie communale autonome NAUTISPORT - Complément à la délibération du Conseil communal du 15 décembre 2016.

Article 12 : CeJ/Cc/2017/244/505.5:484.266

Finances communales - Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires non adressés - Exercice 2015 - Jugement rendu le 5 octobre 2017 par le Tribunal de Première Instance de Mons – Autorisation d'interjeter appel.

MARCHES PUBLICS

Article 13 : ST1/CC/2017/245/281.14

Marché public de fournitures organisé par procédure négociée sans publication préalable – Acquisition de matériel informatique pour les services de l'Administration communale – Adoption du cahier spécial des charges.

Article 14 : CeJ/CC/2017/246/506.4

Marchés publics – Résiliation de la convention de centrale de marchés conclue le 15 janvier 2015 avec la Province du Hainaut pour pouvoir bénéficier des conditions avantageuses de ses marchés de fournitures et services et adoption de la convention de remplacement.

Article 15 : ST4/CC/2017/247/851.5

Marché public de travaux organisé par procédure négociée sans publication préalable – Equipement et maintenance des avaloirs – Adoption du cahier spécial des charges.

Article 16 : ST1/CC/2017/248/861.11

Marché public de travaux organisé par procédure négociée sans publication préalable – Isolation de la toiture de l'Hôtel de Ville – Adoption du cahier spécial des charges.

Article 17 : ST4/CC/2017/249/865.3

Marché public de travaux organisé par procédure négociée sans publication préalable – Travaux de voiries – Adoption du cahier spécial des charges.

CIMETIERES

Article 18 : SA/CC/2017/250/583.4

Funérailles et Sépultures : Cimetière d'Enghien – Reprise de tombes dans le champ commun.

VOIRIES

Article 19 : ST3/CC/2017/251/581.1

Voirie régionale : Travaux à la rue Montgomery, mise à double sens des remparts et reprise de voiries régionales – Adoption de la position du Conseil communal.

ASBL/REGIE/INTERCOMMUNALE/ECONOMIE

Article 20 : SA/CC/2017/252/185.4

Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle, en abrégé « IMIO srl » - Assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2017.

Article 21 : SA/CC/2017/253/193 : 565

ASBL « Centre Culturel d'Enghien » - Communication du rapport d'activités 2016 et des comptes 2016.

Article 22 : ADL/CC/2017/254/700

Régie Communale Ordinaire - Agence de développement local - Modification budgétaire
n° 1 de 2017 - Approbation.

B. HUIS CLOS